

BAROMETRE DES POLITIQUES D'ACTIONNARIAT SALARIÉ DANS LES PAYS EUROPÉENS

SEPTEMBRE 2019



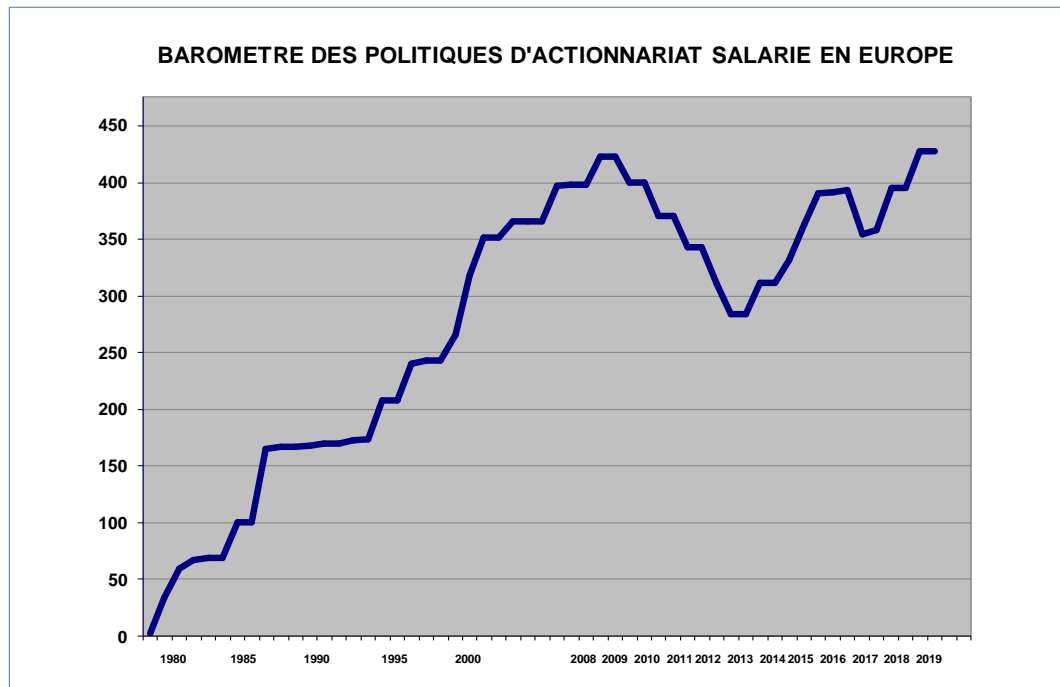
FEDERATION EUROPEENNE DE L'ACTIONNARIAT SALARIE

BAROMETRE DES POLITIQUES D'ACTIONNARIAT SALARIÉ DANS LES PAYS EUROPÉENS

RÉSUMÉ

Tous les développements politiques récents en Europe ouvrent la voie à des incitants plus importants pour l'actionnariat salarié, d'où un **nouveau sommet historique** pour notre baromètre. Le développement large de l'actionnariat salarié est facteur de meilleure motivation, de productivité, de rentabilité, de croissance plus soutenue, d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Cependant, il dépend des politiques d'amorcer le cercle vertueux au moyen d'incitants fiscaux appropriés. Avant 2009, le baromètre des politiques européennes a enregistré une montée pratiquement ininterrompue, les décisions politiques visant l'actionnariat salarié ayant été généralement positives. Une phase négative est intervenue de 2009 à 2013. Depuis lors, la plupart des décisions sont à nouveau positives. En 2019, des législations incitatives pour l'actionnariat salarié sont en vigueur ou en préparation dans 24 pays européens. Ce nombre n'avait jamais été aussi élevé auparavant. Et la croissance du nombre d'actionnaires salariés en Europe est de retour. Bonnes nouvelles pour tous les Européens !

BAROMETRE DES POLITIQUES D'ACTIONNARIAT SALARIÉ DANS LES PAYS EUROPÉENS



NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DEPUIS L'ÉDITION PRÉCÉDENTE

Toutes les décisions politiques récentes en Europe ouvrent la voie à des incitants plus importants pour l'actionnariat salarié, d'où un **nouveau sommet** pour notre baromètre.

La **France** a adopté sa nouvelle "Loi PACTE" comme "Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises", avec l'ambition de doubler son actionnariat salarié et une part détenue par les salariés qui devrait atteindre 10% en 2030. Dans ce but la contribution de "forfait social" est réduite de 20 à 10% dans les grandes entreprises et à zéro pour les PME. De son côté le **Danemark** a opté pour une liberté accrue des contrats visant les stock options depuis le 1.1.2019. En **Croatie**, les produits des distributions d'actions et des stock options sont désormais taxés comme gains de capitaux plutôt que comme revenus salariaux, tandis que la **Serbie** a introduit un régime d'exemption d'impôt sur les revenus pour les plans d'actionnariat salarié, pourvu que les actions soient conservées au moins deux ans au-delà de leur date d'acquisition. En outre, de nouvelles exemptions sont attendues au 1.1.2020 aux **Pays-Bas** pour les sock options dans les startups et en **Lithuanie**, où l'exercice des stock options se fera en exemptions d'impôt de contributions sociales si les options ne sont pas exercées dans les trois ans avant leur acquisition.

Comme tous les baromètres, celui-ci annonce l'avenir. La tendance positive de notre baromètre depuis 2013 annonçait un retour à la croissance du nombre d'actionnaires salarié en Europe. Celle-ci est une réalité depuis 2016. Bonnes nouvelles pour tous les Européens !

Toutes les décisions politiques dans les différents pays, les unes négatives, les autres positives, peuvent être synthétisées au moyen d'un outil simple. C'est la fonction du "**Baromètre des politiques d'actionariat salarié dans les pays européens**".

Depuis 2009, toutes les décisions politiques sont résumées et mises à jour dans notre table des "**Récentes décisions politiques visant l'actionariat salarié dans les pays européens**" disponible sur le site Internet de la FEAS⁴. Toutes ces décisions sont recueillies grâce à la coopération des cabinets juridiques internationaux spécialisés⁵.

Avant 2009, les décisions politiques ont été collationnées d'après l'historique des législations relevé dans le Rapport Pepper IV⁶ et auprès des cabinets spécialisés.

Chaque décision politique est pondérée d'après le poids relatif du pays dans les actifs détenus par l'ensemble des actionnaires salariés dans les 31 pays européens (les 28 pays de l'Union Européenne, plus l'Islande, la Norvège et la Suisse).

Il s'agit d'un vrai baromètre, puisqu'il est basé sur les décisions politiques qui anticipent des changements réels. Dès lors, comme tout baromètre, celui-ci annonce les changements à venir. Par exemple, le déclin du baromètre à partir de 2009 anticipait le tassement du nombre d'actionnaire salarié observé depuis 2011.

Avant 2009, le baromètre des politiques européennes indiquait une montée pratiquement ininterrompue, les décisions politiques visant l'actionariat salarié ayant été généralement toutes et partout positives. Deux périodes particulières se sont signalées par une poussée forte poussée: 1983/1987 (Margaret Thatcher en Grande Bretagne, Edouard Balladur et les privatisations en France) et 1998/2001 (8 pays européens faisant le choix d'incitants nouveaux ou plus importants: Autriche, Belgique, France, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Royaume Uni).

Le baromètre montre que les décisions politiques européennes ont été négatives dans l'ensemble entre 2009 et 2013.

Depuis lors, la plupart des choix politiques sont à nouveau positifs, d'où la remontée du baromètre. En fait, nous voyons le gonflement de la vague qui s'annonçait déjà en 2012⁷.

Le baromètre des politiques d'actionariat salarié est mis à jour et publié [via cette page Internet](#).

⁴ [Récentes décisions politiques visant l'actionariat salarié dans les pays européens](#), FEAS, Bruxelles

⁵ [Centre d'Information Virtuel sur l'actionariat salarié et la participation](#), FEAS, Bruxelles

⁶ [The Pepper IV Report](#), Inter-University Centre Berlin/Split, Berlin, 2009

⁷ [Une nouvelle vague d'actionariat salarié en Europe](#), EFES Newsletter, Décembre 2012

Pour toute information

Marc Mathieu

Secrétaire Général

EFES - European Federation of Employee Share Ownership

FEAS - Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié

Avenue Voltaire 135, B-1030 Bruxelles

Tel: +32 (0)2 242 64 30 - Fax: +32 (0)2 808 30 33

E-mail: efes@efesonline.org

Internet: www.efesonline.org

La FEAS est l'organisation-coupole qui vise à fédérer les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs et autres intéressés à la promotion de l'actionnariat salarié et la participation en Europe.

ISBN: 978-2-930903-24-8